

Les "boutons de casse" sont les fruits desséchés non moulus des espèces de *Cinnamomum*.

"Cannelle moulue," casse moulue" est une poudre provenant de la cannelle, de la canne ou des boutons de casse, ou un mélange de ces espèces, et ne contenant pas plus de 6% de cendre totale et pas plus de 2% de sable.

En ce qui concerne le mélange de casse, je ne pense pas que le présent état de nos connaissances nous justifie de le déclarer comme étant une adulteration de l'espèce connue sous le nom de cannelle moulue; ce côté de la question doit être mis à l'écart pour le moment. A une seule exception près, aucune matière étrangère n'a été rencontrée, et dans cet échantillon, le montant d'amidon (de blé) est tellement petit qu'on doit le négliger.

En ce qui concerne les cendres, la limite de 6% fixée par l'étalon américain a été dépassée dans six échantillons. Toutefois, je dois attendre de nouveaux essais sur la cannelle telle qu'on la rencontre sur le marché canadien avant de me sentir suffisamment prêt à accepter les étalons indiqués.

LE CONTROLE DES LIQUEURS SPIRITUELLES

A la suite du décès de plusieurs personnes qu'on supposait avoir été empoisonnées par l'ingestion de liqueurs adultérées, le Ministre du Département du Revenu de l'Intérieur avait donné ordre de prélever, en décembre et en janvier derniers, des échantillons de liqueurs spiritueuses dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta.

Les échantillons prélevés et analysés, 22 dans la Saskatchewan et 44 dans l'Alberta, ont été pris dans des bars publics, etc., et peuvent, dit l'analyste, être considérés comme représentant le whiskey généralement en usage dans les provinces où ils sont mis en vente.

Il ressort de l'analyse qu'aucun des échantillons examinés ne contenait ni drogue, ni substance vénéneuse d'aucune sorte.

On s'est particulièrement attaché à rechercher la présence de l'alcool méthylique (alcool de bois) maintenant qu'on reconnaît la nocivité de cet alcool et l'analyse a démontré son absence complète dans les échantillons prélevés.

Quant à la force des liqueurs spiritueuses, comme il n'a pas été établi d'étalon au Canada, l'analyste prend pour base 75 pour cent de preuve, comme limite de réduction par l'eau, base adoptée dans l'Acte concernant les produits alimentaires en Grande-Bretagne. Sur cette base, le nombre des échantillons analysés doit être classé comme suit:

A 75 p.c. de preuve et au-dessus 47
Au-dessous de 75 p.c. 17

Dans la colonne des remarques du rapport, 7 échantillons sont classés comme naturels avec addition d'eau et les 57 autres comme naturels purement et simplement.

On ne peut que se réjouir de ces résultats quand on songe aux motifs qui ont déterminé le prélèvement des échantillons de liqueurs spiritueuses dans les deux provinces de l'ouest nommées plus haut.

EXPOSITION DES CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS

Le vingt août a eu lieu au patinoir Victoria l'ouverture de l'Exposition des Constructeurs et Entrepreneurs.

Cette exposition concordait avec le Congrès des Architectes du Canada, ce qui lui donnait une importance particulière.

C'est la première tentative de ce genre au Canada et il a fallu aux organisateurs une certaine audace pour se lancer ainsi dans un projet dont le succès était certainement douteux.

En effet s'il est relativement aisé d'attirer la foule à une Exposition d'objets d'art, de produits alimentaires ou même d'animaux de ferme, la tâche est infiniment plus ingrate quand il s'agit d'intéresser les yeux à des échantillons de briques, de ciments, de peintures ou d'articles de plomberie.

Les organisateurs ont très bien saisi que, si leur entreprise était de la plus haute importance pour les gens du métier, elle l'était beaucoup moins pour le public en général et qu'il fallait y ajouter des distractions d'un autre ordre; aussi ont-ils engagé pour la circonstance un excellent orchestre dirigé par Miss Keith, et une troupe composée de gymnastes et de musiciens de premier ordre.

Le résultat a pleinement donné raison au sens pratique de ces messieurs, car tous les jours il y a foule au patinoir Victoria.

Les gens qui s'y rendent pour se distraire sont malgré eux amenés à examiner les machines et produits exposés et, intéressés par les explications qui leur sont données, ils apprennent beaucoup de choses utiles pour eux et aussi pour les exposants qui se font, par là même, une excellente réclame.

Le but de l'Exposition est ainsi parfaitement rempli, et il convient de féliciter hautement les organisateurs de leur énergie et de leur succès. La salle est agréablement décorée; et bien que ce ne soit pas chose facile de faire une ornementation artistique avec des matériaux aussi peu appropriés, il faut rendre justice à l'ingéniosité des exposants, car la plupart des sections sont très habilement disposées.

La maison R. Beullac qui était chargée de la décoration des sections s'est acquittée de sa tâche avec son bon goût habituel.

L'ensemble est tout à fait joli.

L'Exposition comprend 110 sections occupées par 65 exposants.

Nous avons remarqué parmi ceux-ci:

The Canadian Fairbanks Co., machines à béton et ferronnerie lourde; Philip Carey Mfg. Co., couvertures de maison; Armstrong Cork Co., plaques de liège pour isolation de glaciers, entrepôts frigorifiques, etc.; Colonial Dolomont Co., dallages en ciment qui sont remarquables par leur belle coloration et leur poli et qui cependant ne sont pas glissants; W. G. Browne Co., machines et papiers de tapisserie.

La maison Jean Paquette, seuls agents pour la Star Iron Furnace & Co., Montréal, Plumbers Supply, expose les divers modèles de la populaire fournaise Star et un assortiment complet de baignoires, lavabos, cuves à laver, évier, etc., de modèles non seulement pratiques mais élégants. M. A. P. Le Marquand, représentant de maisons françaises, nous montre des vitraux, carrelages artistiques, etc.; D. McGill, des marbres et matériaux pour dallage; L'International Steel Co., des ornements en acier, escaliers, derricks, etc.; Stinson-Reeb Co., des matériaux de construction et échafaudages brevetés; E. F. Dartnell Co., des briques hydrauliques comprimées; E. S. Dodds, des peintures et vernis; La Dominion Radiator Co., des appareils de chauffage; T. A. Morrison & Co., des matériaux pour constructeurs et pierre artificielle; Alexander Bremner, des matériaux de construction et plâtre à l'épreuve du feu; Laprairie Brick Co., des briques comprimées.

La Martin Senour Co. expose dans une des plus jolies sections de toute la salle toutes les nombreuses catégories de peintures qu'elle fabrique, émail pour les poêles, émail pour les radiateurs, vernis à voitures, peinture Martin Senour 100% pure, peinture à planchers Senour, etc.; M. J. A. Naud, le populaire gérant des ventes de cette maison, est en charge de la section.

La Metal Shingle & Siding Co., expose toutes sortes de matériaux pour couvertures et lattage, entre autres, la latte "Hering bone" en acier laminé qui est plus facile à poser et dure plus longtemps que la latte en bois, tout en étant absolument à l'épreuve du feu.

M. M. Alex. McArthur & Co., ont un assortiment complet de leurs toiles goudronnées, prêtes à poser, papiers de construction, produits de goudron, feutre à doubler et à tapisser, papier à tapisser, feutre goudronné Black Diamond, en un mot toute la série des articles qu'ils manufacturent et qui sont depuis longtemps bien connus du public.

La Standard Cement Co. expose des ciments; Dodge Manufacturing Co., des poulies en bois et des machines; Thos. Hodgson, des châssis de fenêtres rever-